### CONSEIL D'ECOLE du 7 novembre 2014

Ecole élémentaire Claude Forêt

La séance est ouverte à 17h.

Mme Guillemin assure le secrétariat de séance.

#### Présents

Mme Robelin maire de Saint Germain du Bois et Mme Marizy déléguée aux affaires scolaires

Mme Brunet représentant la mairie de Montjay, M. Michelin maire de Bouhans et M. Fèvre (DDEN)

Représentants des parents d'élèves : Mmes Gautier et Cretiaux

Enseignants: Mmes Charbonnier (Directrice), Barbry, Boulet, Chazaud, Guillemin, Martinet, Routhier et M. valette

#### Absents excusés:

Mme Bobey et M. Cretiaux, représentants des parents d'élèves

## Rappels en début de séance :

- de la composition du Conseil d'école et de ses attributions ainsi que du rôle des représentants des parents d'élèves élus
- des modalités de vote: à main levée ou avec bulletins (si questions délicates)

Adoption à l'unanimité du règlement de fonctionnement du Conseil D'école (cf annexe I)

Mme le Maire demande si nous envisageons de mettre en ligne les comptes-rendus sur le site de la mairie. La réponse de l'équipe enseignante sera donnée au prochain Conseil d'école.

# I- Bilan de la rentrée 2014 - 2015:

Répartition des élèves dans les classes :

CLIS Mme BARBRY assistée par 2 AVS (dont une affectée à plein temps) : 11 élèves

CP Mme CHARBONNIER: 21 CP + 5 CE1 = 26 élèves + 2 élèves de la CLIS

Complément de service assuré par Mme BOULET tous les lundis et un mercredi sur 4

CE1/CE2 Mme GUILLEMIN: 18 CE1+7 CE2 = 25 élèves + 1 élève de la CLIS

CE2/CM1 Mme ROUTHIER: 18 CE2+8 CM1 = 26 élèves + 2 élèves de la CLIS

CM1/CM2 Mme MARTINET: 11 CM1+15 CM2 = 26 élèves + 2 élèves de la CLIS

TOTAL: 114 élèves et 95 familles.

En légère augmentation

Remarque: puisque nous avons fréquemment de nouveaux élèves en cours d'année, il est important de prévoir, pour chaque rentrée, du mobilier supplémentaire rapidement disponible (table avec casier et réglable selon la taille des élèves)

# II- Le règlement intérieur (cf annexe II)

Il s'appuie sur le règlement type départemental des écoles maternelles et élémentaires du 18 juin 2014 (affiché dans le couloir de l'école).

Il comporte plusieurs modifications cette année et sera donc diffusé à toutes les familles : il est à signer par chaque élève concerné.

La Charte d'utilisation d'internet à l'école, doit être signée par les élèves ainsi que leurs parents.

Après lecture par Mme la Directrice, il est adopté à l'unanimité par les membres du Conseîl d'école.

## II- Le projet d'école

Le projet d'école définit les modalités particulières de mise en oeuvre des objectifs et des programmes nationaux.

Le projet d'école est tri-annuel. Il sera changé l'année prochaine.

Pour cette année scolaire, nous avons rédigé un avenant (cf annexe III du 29/09/2014)

visant à ouvrir les élèves à diverses pratiques culturelles.

Après lecture par Mme la Directrice, l'avenant est adopté à l'unanimité par les membres du Conseil d'école.

**Information :** « Ecoles qui chantent », concours de chant organisé par les DDEN ; si l'école souhaite participer, elle peut prendre les renseignements auprès de M. Fèvre.

#### II- Informations diverses

## 1) Résultat des élections des représentants des parents d'élèves : 4 titulaires

Scrutin du 10 octobre 2014

Participation: 139 votants sur 185 inscrits (taux de participation 75,14%)

7 bulletins blancs ou bulletins nuls (suffrages exprimés =132)

# 2) Evaluations départementales GS/CP ou évaluations nationales(CE1 et CM2)

La passation ainsi que la remontée des résultats ne sont plus obligatoires.

#### 3) Sortie

CLIS: le 16 septembre à Bletterans (Foire de la mi-septembre)

Participation au concours avec fabrication d'une maquette (thème : la chèvre).

#### 4) Piscine

Les élèves de la CLIS bénéficient d'un cycle piscine pour les périodes 1 et 2.

Les activités reprendront en période 3, pour les classes CP, CE1/CE1, CE2/CM1 et CLIS. Le planning n'est pas encore établi.

## 5) Téléthon : le vendredi après-midi 5 décembre

L'école accueillera, comme à l'accoutumée, les personnes aidant au bon déroulement de la course des élèves ainsi qu'au lâcher de ballons.

Le goûter sera organisé pendant les TAP( les élèves non-inscrits aux TAP sont également invités et peuvent rester après 15h45).

Elections des membres du Conseil municipal jeune :11 membres parmi les CM1 et CM2 de

Mmes Martinet et Routhier (les maîtresses se chargent de réunir les autorisations parentales des candidats)

### 6) Prévention routière pour les CM2

Partie théorique et pratique(dans la cour de l'école) le 14 octobre.

### 7) Exercice d'évacuation

Un exercice d'évacuation a eu lieu le 17 septembre. Temps mis: 52 secondes.

Périodicité : un exercice par trimestre.

### 8) Coopérative scolaire

Le bilan financier est exposé par la mandataire.

Sur le compte, solde au 31/08/12 = 9 530.16 €

Pour l'année scolaire écoulée, les entrées provenaient de :

- vente des photos : bénéfice : 28,40 €
- tombola sous forme de cases avec en dotation un poulet de Bresse : bénéfice 1401.80 €
- participation volontaire des familles :1 157.50 €
- subvention de la Mairie pour le projet théâtre ainsi que l'équitation : 1 500 €

## Les dépenses étaient:

- achats divers( bricolage, cuisine, abonnements, jeux de cour...) :1 875.27€
- activités éducatives pour un montant de 3 090 € réparti ainsi :

### →Pour tous les élèves

Sortie cinéma à Louhans( film : Sur le chemin de l'école + bus) : 601 €

Sortie scolaire à Beaune ( Moutarderie + Hospices de Beaune + Bus) :1 444€

Conférence vidéo Planètes Mômes( Vie et colères de la Terre) : 418€

Total 2463 € soit un budget d'environ 23 € par élève pour ces 3 activités éducatives.

## → Pour les CE2 / CM1:

Cycle équitation à Bosjean :transport 552 €

→ Pour les CLIS:

Kayak :75 €

Au vu de toutes les activités financées par la Coopérative scolaire, les représentantes des parents d'élèves décident de reconduire la vente des photos, la tombola ainsi que la cotisation selon les modalités de l'année dernière afin de consolider le solde actuel.

Montant de la cotisation pour l'année scolaire (possibilité de régler en plusieurs fois)

15 € pour un enfant, 25 € pour 2 enfants d'une même famille ou 30 € pour 3 enfants.

Les enseignantes, en liaison avec le projet d'école, envisagent de faire venir un artiste pour un concert donné à la salle des fêtes (les élèves apprendront les chansons en chorale afin de participer activement au spectacle).

Comme chaque année scolaire, une sortie sera programmée mais il est prématuré d'en définir la date, le lieu ainsi que le contenu.

# 9) Demandes adressées à la Mairie

#### Sécurité

Les escaliers donnant accès aux bureaux (RASED et direction) sont très dangereux.

L'an passé, la psychologue scolaire est tombée ; elle a gardé des séquelles de cette chute et adresse un courrier à la mairie - lecture par Mme la Directrice -

Côté direction, un parent venu inscrire son enfant a également failli tomber de l'escalier.

Le décapage ainsi que la remise en état des marches s'imposent.

Du sel sera mis à disposition en cas de gel.

# Mise à jour du PPMS

annexe 1 bis : à compléter par la mairie

annexe 2 :listes des élèves déjà donnée( annexe 1 du CHSD)

(cf annexe IV)

#### # DUER

Demande annuelle pour la vérification des extincteurs et des installations électriques de l'école (cf annexe V)

Demande réitérée pour l'installation de deux lignes téléphoniques distinctes : garderie et école.

Mme le maire signale qu'elle n'engagera pas de travaux dans ce sens puisqu'un projet de préau débutera en 2015.

Le nouveau bâtiment serait situé côté parking et comprendrait 2 salles pour une superficie totale de 70 m2 pour la partie couverte et de 45 m2 pour le préau ouvert abrité. Les WC intérieurs seraient également accessibles depuis l'extérieur.

Le portail serait déplacé donc moins visible depuis les salles de classe d'où la nécessité d'installer un système d'ouverture à distance pour les enseignants.

Le projet sera présenté aux enseignants avant son adoption définitive.

Les tables installées actuellement sous le préau seront réparées ou changées. Les enseignantes souhaitent un tableau supplémentaire dans chaque classe( cf demande antérieure).

#### Travaux

- piles rondes 1,5V à fournir (pendule,...)
- néons à vérifier
- tracés à la peinture pour les jeux dans la cour, l'arrondi devant le portail, les repères muraux pour les exercices d'évacuation ainsi que les emplacements des plots pour la course longue (voir avec les enseignantes)
- récupération des ballons sur le toit
- chauffage difficile à réguler (trop faible dans le bureau de la psychologue scolaire, trop élevé dans les classes ...)
- coupures internet fréquentes : expertise prévue avec M. Bobey et les techniciens de chez Orange (câble défectueux ?)
- terrasse de l'école de plus en plus glissante (carrelage qui se décolle) ce qui représente un véritable danger; quelle solution: le remplacer ou ajouter un revêtement antidérapant?

## 10) Réponses aux questions des parents

# Toilettes à l'intérieur et non à l'extérieur des locaux?

Réponse donnée avec le projet d'un nouveau préau

Les poux?

A chaque signalement par un ou plusieurs parents, l'information est répercutée aux familles qui sont chargées de vérifier la chevelure de leurs enfants et si besoin de faire les traitements appropriés. Si récidive trop fréquente, nous pouvons demander l'intervention du médecin scolaire.

# Organisation entre enseignants et personnel communal?

Tout se passe bien bien (cf règlement intérieur définissant les rôles de chacun).

# Possibilité de récupérer son enfant à 15h45 ou à 16h30 ?

Mme le Maire répond que ce n'est pas possible.

Fatigue des enfants?

Les élèves apprécient la réduction du temps de travail l'après-midi ( 45 min ). Ils sont réceptifs le mercredi matin mais le vendredi après-midi est plus difficile qu'auparavant. Ils étaient effectivement fatigués en fin de période 1.

Sorties piscine?

A la réunion de préparation du planning pour les périodes 3 et 4, nous demanderons des séances si les créneaux horaires nous correspondent (les déplacements se font à pied et durent 20 min) de plus l'après-midi est écourté de 45 min.

Bilan du compte de coopérative scolaire : suivant le solde du compte, quelles activités, achats ou sorties sont envisagées?

cf ordre du jour

# L'utilisation faite des moyens alloués à l'école (subventions ?)

La subvention allouée par la mairie a permis de financer une partie du projet théâtre (condition obligatoire pour la mise en place du projet) ainsi que l'équitation. Elle reste exceptionnelle et est étudiée à chaque demande ponctuelle.

# Possibilité à l'école primaire de participer financièrement via le compte de coopérative scolaire au spectacle de fin d'année organisé par la cantine scolaire?

A ce jour, nous n'avons encore pas été informées de la programmation de ce spectacle.

S'il s'agit d'un spectacle de magie le vendredi 19 décembre, avant d'envisager une quelconque participation, il nous faut d'abord définir, avec les membres de la cantine, les modalités d'organisation sachant que désormais l'après-midi est rogné de 45 min.

Mme le maire propose que le personnel communal prenne en charge tous les élèves dès 15 h 45 et les reconduise ensuite à l'école pour la sortie de 16h30.

L'école se renseignera auprès de son Inspection au sujet de cette nouvelle organisation.

# Organisation de la surveillance des enfants pendant les récréations ( y compris la zone des toilettes)?

Chaque jour, pendant les récréations, deux enseignantes ainsi qu'une AVS surveillent la cour y compris « la zone des toilettes ».

# Pour les CP, organisation du travail à la maison( méthode à employer), possibilité d'avoir un soir sans devoirs du fait des nouveaux rythmes scolaires/ les devoirs donnés à l'avance ?

Tout a été expliqué aux parents des futurs CP au cours de la réunion en juin 2014.

Pour les plus jeunes, les devoirs sont donnés au jour le jour dans un souci de repère ; les élèves du CM2 peuvent avoir des devoirs à l'avance pour une préparation au collège.

Le bon sens des enseignantes a permis d'adapter l'emploi du temps ainsi que les leçons aux contraintes liées aux nouveaux rythmes scolaires.

Conseil terminé à 19h50.

Prochaines réunions du Conseil d'école:

Vendredi 13 mars 2014 à 17h et vendredi 2 juin à 17 h.

La Secrétaire

La Directrice